

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015**

Etaient présents : tous les conseillers municipaux

Monsieur Julien FAVIER, responsable foncier chez GSM a fait une présentation de la modification du plan d'extraction de leur carrière avant de déposer leur dossier en Préfecture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide une modification du Budget Primitif 2015 qui consiste en un virement de crédit de 17 000 € du chapitre des charges à caractère général vers le chapitre des charges de personnel (remplacement de personnel, complément de rémunération, prime de licenciement) ;
- Décide la création d'un emploi non permanent à temps non complet (adjoint technique) 25 heures par semaine (remplacement de personnel titulaire) ;
- Décide la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale et la création d'une commission Action Sociale au sein du conseil municipal avec les mêmes membres ;

Questions diverses :

Monsieur VERDREAU présente la proposition de futur lotissement au « Bas de Pasquier » faite par la Sté NEXITY ;

Monsieur le Maire annonce :

- Le repas du CCAS le samedi 21 novembre 2015,
- Le téléthon les 4 et 5 décembre 2015,
- Les élections régionales les dimanches 6 et 13 décembre 2015, (organisation),
- La fête de Noël le dimanche 20 décembre 2015,
- La plantation d'un arbre de laïcité le 16 mars 2016 à 11 h
- L'inauguration du terrain omnisports le samedi 2 avril 2016 ;

Monsieur VERDREAU annonce le lancement de la consultation des entreprises pour le futur projet de bâtiment Rue Philippe de Rouvres,

Monsieur PAUTET Yves annonce que les réceptions sans réserve, des travaux de voirie et de la construction du terrain multisports, ont été faites.

Mme Kheira BOUZIANE, députée de la circonscription a assisté à la réunion du Conseil Municipal. Elle a proposé d'accueillir les jeunes du Conseil Municipal Jeunes à la permanence parlementaire de Quetigny et à l'Assemblée Nationale à Paris ; elle a, par ailleurs, abordé le report de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement de 2016 à 2017, la mise aux normes d'accessibilité dans les établissements recevant du public, les hausses d'impôts (suppression de la demi-part pour les veufs...).